



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 31 mai 2017**

(Convocation du 23.05.2017)

**Sous la présidence de M. Richard STOLTZ, Maire**

Nombre de conseillers élus : **15**

Conseillers en fonctions : **15**

Conseillers présents : **13**

Membres présents : Mmes LE TALLEC - RUCK - BERTEVAS - DECK - KNAUB - ZIMMERMANN  
MM. STOLTZ - WEINHARD - BLATT - BOURGOIN - DUPONT - KUNTZ - THOMANN

Membres absents excusés : IMBERY (procuration à RUCK), BENDER (excusé)

**2017/14 - OBJET : Recensement de la population : désignation du coordonnateur communal et de son suppléant.**

Le Maire rappelle que, pour procéder dans les meilleures conditions aux opérations de recensement prévues à MUNCHHAUSEN du 18 janvier au 17 février 2018, il est nécessaire d'avoir recours aux services d'un coordonnateur communal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de désigner Mme Florence WEBER, secrétaire de mairie, comme coordonnateur communal pour le recensement de 2018,
- **Décide** de désigner Mme Marie-Christelle MENRATH, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, comme coordinateur suppléant,
- **Précise** que le coordonnateur communal bénéficiera de la rémunération d'heures supplémentaires correspondant au supplément de travail occasionné pour l'exercice de cette activité,
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Tous les membres présents ont signé au registre.